



L'organisateur du Millet XTrail Courchevel qui se disputera le 26 juillet 2026 est le club Courchevel Sports Outdoor Montagne affilié à la FFCAM.

L'inscription au Millet XTrail Courchevel vaut acceptation du présent règlement.

Le Millet XTrail Courchevel 2024 va se dérouler avec le concept : « Find your limit ».

Un concept inédit pour se préparer à l'Ultra Trail ! Le Millet XTrail Courchevel va vous permettre de vous familiariser à l'Ultra Trail en douceur au milieu de paysages exceptionnels avec passage dans le parc national de la Vanoise.

Unique en France, 6 distances (11, 22, 33, 44, 55 et 66km), un seul tarif description, un seul départ ! C'est pendant la course que vous choisirez votre distance en fonction des barrières horaires et vous serez remboursés à l'arrivée par rapport au parcours effectué.

Pour décrocher de titre de « XTrailer » et jouer votre index 100k UTMB il faudra arriver passer toutes les barrières horaires et franchir les 7 cols du 66km et gravir les 4100m D+ !

Course ouverte aux licenciés FFA ou FFCAM ou non licenciés (**places limitées à 2000**). Les organisateurs sont couverts en responsabilité civile par l'assurance de la FFCAM. Pour l'assurance individuelle accident, chaque coureur doit vérifier la portée de son assurance sportive ou s'assurer personnellement.

Parcours - Environnement : Itinéraires de montagne balisés en altitude.

Obligation de rester sur les sentiers (coupes de virages interdites et éliminatoires). Présence de passages techniques demandant de l'attention et un entraînement suffisant. Peu de points de rapatriement en cas d'abandon. Tout rejet de déchets dans la nature est éliminatoire.

Départ / arrivée situés à Courchevel Le Praz sur le stade de l'Alpinium.

Parking couvert de l'Alpinium gratuit.

6 Parcours 11, 22, 33, 44, 55 et 66km - Départ/arrivée : Courchevel le Praz

Tarif unique : 66€

Remboursements :

Remboursement après la course en fonction de la distance réalisée

XT 11km : 40€

XT 22km : 30€

XT 33km : 20€

XT 44km : 10€

XT 55km : 0€

XT 66km : 0€

Les remboursements seront effectués directement sur le compte bancaire de la carte bancaire qui aura été utilisée lors de l'inscription en ligne. La totalité des remboursements seront effectués avant le 30 octobre 2026.

En cas d'absence, aucun remboursement possible.

En cas d'abandon/blessure, remboursement par rapport au parcours sur lequel l'abandon/blessure a lieu.

Classements / résultats :

Un classement sera effectué par catégories FFA sur l'ensemble des courses.

Catégories FFA 2022

CATEGORIE	CODE	ANNEE DE NAISSANCE
CADETS	CA	2009 et 2010
JUNIORS	JU	2007 et 2008
ESPOIRS	ES	2004 à 2006
SENIORS	SE	1992 à 2003
MASTER 0	M0	1991 à 1987
MASTER 1	M1	1986 à 1982
MASTER 2	M2	1981 à 1977
MASTER 3	M3	1976 à 1972
MASTER 4	M4	1971 à 1967
MASTER 5	M5	1966 à 1962
MASTER 6	M6	1961 à 1957
MASTER 7	M7	1956 à 1952
MASTER 8	M8	1951 à 1947
MASTER 9	M9	1946 à 1942
MASTER 10	M10	1941 et avant

Points ITRA / Qualification UTMB :

XT 11km (650m D+) : 0 pts ITRA / Qualifier UTMB 0k M

XT 22km (1650m D+) : 1 pts ITRA / Qualifier UTMB 20k M

XT 33km (2200m D+) : 2 pts ITRA / Qualifier UTMB 50k M

XT 44km (2850m D+) : 2 pts ITRA / Qualifier UTMB 50k M

XT 55km (3500m D+) : 3 pts ITRA / Qualifier UTMB 50k M

XT 66km (4100m D+) : 3 pts ITRA / Qualifier UTMB 100k M

Obligation / pénalités :

Obligation pour la catégorie Cadet de faire uniquement le 11km. En cas de non-respect, disqualification et aucun remboursement possible.

Interdiction pour la catégorie Junior d'aller au-delà du 22km. En cas de non-respect, disqualification et aucun remboursement possible.

A partir de la catégorie espoir l'ensemble des parcours sont possibles.

► Pour les mineurs à la date de l'épreuve, autorisation parentale à fournir.

Dates et conditions d'inscription : Inscriptions uniquement en ligne jusqu'au 19 juillet 2026 à 19h30 dans la limite des places disponibles

Retrait dossards : Retrait des dossards le samedi 25 juillet de 14h à 19h. Remise de dossards complémentaires le dimanche 26 juillet de 4h à 5h dans la salle de l'Alpinium située à Courchevel Le Praz au bord du Lac.

Certificat médical/PPS : les participants devront fournir avec leur inscription, soit une copie de leur licence sportive en rapport avec les sports d'endurance, soit un certificat médical de moins d'un an ou sa photocopie avec mention «Trail en compétition», soit le Parcours Prévention Santé (PPS) de la FFA. Ce document sera conservé par l'organisateur en tant que justificatif en cas d'accident.

Repas de clôture : Offert à tous les participants dans le gymnase de l'envolée à partir de 14h30.

Récompenses : Les 3 premiers h/f de chaque parcours seront récompensés par des lots Millet.

Les vainqueurs h/f de chaque parcours seront récompensés par des prizes money :

11km : 111€

22km : 222€

33km : 333€

44km : 444€

55km : 555€

66km : 666€

Les finisher du 66km sont également classés sur le 55km.

Cérémonie des prix à partir de 16h00 dans le gymnase de l'envolée.

Contrôle / Barrières horaires (BA) :

Ouverture des sas de départ : 4h45

Obligation d'être dans les sas à 5h20

Départ : 5h30

BA n°1 : Intersection 11/22km sommet de Moncharvet (Kilomètre 3,9) : BA fixée à 6h50 > moyenne 2,93 km/h

BA n°2 : Intersection 22/33km Col de la Chal (kilomètre 13,2) : BA fixée à 9h05 > Moyenne 3,68 km/h

BA n°3 : Intersection 33/44km Plateau des Glaciers (Kilomètre 17,7) : BA fixée à 10h05 > Moyenne 3,86 km/h

BA n°4 : Intersection 44/55km Refuge de Grand Plan (Kilomètre 26,3) : BA fixée à 11h20 > Moyenne 4,51 km/h

BA n°5 : Intersection 55/66km Zone départ/arrivée du Praz (Kilomètre 55) : BA fixée à 14h30 > Moyenne 6,11km/h

Les barrières horaires sont calculées par rapport à la sortie du dernier participant de l'aire de départ et prennent en compte les petits bouchons en début de course.

En cas de non-respect des barrières horaires, le coureur sera disqualifié et aucun remboursement sera possible.

Suiveur en course interdit.

Ravitaillements : (Exclusivement en eau sauf ravitaillement au refuge de grand plan pour le 44, 55 et 66km)

7 sur le 66km, 6 sur le 55km, 5 sur le 44km, 5 sur le 33 km, 4 sur le 22 km et 1 sur le 11 km + arrivée.

Assistance Interdite sauf sur les lieux officiels des ravitaillements existants.

Zone de rechange :

Pour les coureurs dont l'objectif est de boucler les 66km. Une zone de rechange sera installée au départ afin que les participants puissent déposer des affaires de rechanges et de la nourriture qu'ils pourront utiliser pour les 11 derniers kilomètres.

Matériel en course, obligatoire à présenter au passage du sas de départ :

- Lampe frontale en état de marche, téléphone portable chargé et en service, veste coupe-vent imperméable, couverture de survie, réserves d'eau et alimentaire, pansement stérile (10 x 6 cm), bande élastique pour strapping ou tenue pansement (80 cm X 5 cm minimum).
- Bâtons autorisés, épingles à nourrice pour les dossards non fournies par l'organisation.
- Conseillé en cas de pluie : sur-pantalon imperméable.

Situations Exceptionnelles

En cas de situations exceptionnelles (Mauvaise météo, éboulements...) pouvant en danger les participants ou bénévoles, l'organisation se réserve le droit de modifier les parcours au dernier moment ou de basculer les coureurs sur un autre parcours.

Droit d'image : Par leur inscription, les concurrents accordent gracieusement le droit à l'organisation d'utiliser, dans le cadre de la promotion de la course ou de la station de Courchevel, les photos ou images des courses du Millet XTrail Courchevel sur lesquelles ils viendraient à figurer et ce, quelque soit le média.

Hébergement : l'hébergement est libre. Possibilité de bivouaquer à proximité du départ (attention terrains privés + atterrissage parapentes ; montage tente après 18h et démontage le matin).

Remboursement : le remboursement d'une inscription sera effectué intégralement pour toutes demandes envoyées par mail avant le lundi 6 juillet 2025 à minuit à :

contact@courchevelsportsoutdoor.com.

Après cette date aucun remboursement ne pourra être demandé, quel qu'en soit la cause.

Assurances :

- Les participants devront fournir à l'appui de leur inscription lors du retrait des dossards soit une copie de leur licence sportive FFA soit un certificat médical de non contre-indication à la pratique du trail en compétition de moins de 1 an ou sa photocopie (Si les documents n'ont pas été fournis à l'avance lors de l'inscription).
- L'organisation prendra toutes les dispositions nécessaires pour la sécurité et l'organisation de cette épreuve.
- Les cadets et juniors doivent être licenciés à la FFA ou FFCAM et encadrés par un club ou être en possession d'une autorisation parentale.
- Le concurrent doit avoir une assurance individuelle accident.

Le concurrent déclare sur l'honneur avoir pris connaissance du règlement et des modalités cités ci-dessus et décharge l'organisateur de tous les problèmes susceptibles de survenir durant le déroulement de la course.

Le concept et le règlement sont protégés par Courchevel Sports Outdoor Montagne et Escalade.